COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

ABILLEX

14 Rue Vitruve
75020 - PARIS
Tél :
Mail : abillex@gmail.com

CABINET MADANI GUILLOT
6 Rue Solferino
93300 - Aubervilliers

Tél : 0188247197
Mail : cabinet.madani.guillot@gmail.com
Site : www.sitewebcabinet.com

SOMMAIRE

TABLEAUX FISCAUX 3
ETAT DE SYNTHESE DES COMPTES 5
COMPTES ANNUELS DÉTAILLÉS 10
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 18
Liasse fiscale 27

TABLEAUX FISCAUX

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise ABILLEX pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

CABINET MADANI GUILLOT

Conseils Gestions Sociales
Audit Comptable et Financier

6 Rue Solférino
93300 Aubervilliers • France
Tél. : 06.28.03.54.61
E-mail :
cabinet.madani.guillot@gmail.com

SAS au capital de 200 €
Siret 912 941 051 00019 - APE 7022Z
N° CEE FR 35 912 941 051



Indicateur	Montant
Total du bilan	**124 738,66**
Chiffre d'affaires	**170 965,50**
Résultat	**3 704,13**

Fait à Aubervilliers

Le 02/06/2023

GUILLOt Thierry

Expert-comptable

ETAT DE SYNTHESE DES COMPTES

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations incorp.			
Immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions	1 870,00		1 870,00
Installations tech., mat. et out. industriels	6 352,00		6 352,00
Autres immobilisations corporelles	49 390,00	7 431,37	41 958,63
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes sur immobilisations corp.			
Immobilisations corporelles	57 612,00	7 431,37	50 180,63
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 800,00		1 800,00
Immobilisations financières	1 800,00		1 800,00
Actif immobilisé	59 412,00	7 431,37	51 980,63
Matières premières, autres approvisionnement			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés	3 557,03		3 557,03
Autres créances	44 659,38		44 659,38
Capital souscrit et appelé, non versé			
Créances	48 216,41		48 216,41
Valeurs mobilières de placement	150,00		150,00
Disponibilités	24 391,62		24 391,62
Divers	24 541,62		24 541,62
Actif circulant	72 758,03		72 758,03
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Comptes de régularisation			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
Total Actif	132 170,03	7 431,37	124 738,66

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2022
Capital social ou individuel	20 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	2 187,00
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	1 324,00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 704,13
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Capitaux propres	27 615,13
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Autres fonds propres	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Provisions pour risques et charges	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	54 756,74
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200,07
Dettes fiscales et sociales	3 794,88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	37 371,84
Dettes	97 123,53
Produits constatés d'avance	
Ecarts de conversion - Passif	
Total Passif	124 738,66

Compte de résultat	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Vente de marchandises	
Production vendue de biens	
Production vendue de services	170 965,50
Production vendue	170 965,50
Chiffre d'affaires net	170 965,50
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur dépréciations et amortissements	
Transferts de charges	
Autres produits	
Total des produits d'exploitation	170 965,50
Achat de marchandises	-34 897,73
Variation de stock (marchandises)	
Achats de mat. prem. et autres approv.	
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)	
Autres achats et charges externes	-57 327,60
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	-51 323,88
Charges sociales	-15 626,79
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-7 431,37
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	
Dotations aux provisions pour risques et charges	
Dotations d'exploitation	-7 431,37
Autres charges	
Total des charges d'exploitation	-166 607,37
Résultat d'exploitation	4 358,13
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transférée	
Opérations en commun	
Produits de participations	
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur dépréciations et tr. de charges	
Différences positives de change	
Prod. nets sur cess. de VMP	
Produits financiers	
Dotations financières aux amort. et dép.	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de VMP	
Charges financières	
Résultat financier	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 358,13
Produits exceptionnels sur opération de gestion	
Produits exceptionnels sur opération en capital	
Reprises sur dépréciations et tr. de charges	
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	

Compte de résultat	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	
Charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	
Participation des salariés	
Impôts sur les sociétés	**-654,00**
BENEFICE OU PERTE	**3 704,13**

COMPTES ANNUELS DÉTAILLÉS

BILAN-ACTIF	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé	
Frais d'établissement	
Frais de recherche et développement	
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	
Fonds commercial	
Autres immobilisations incorporelles	
Avances & acomptes sur immobilisations incorp.	
Immobilisations incorporelles	
Terrains	
Constructions	**1 870,00**
21350000 Installations générales	1 870,00
Installations tech., mat. et out. industriels	**6 352,00**
21500000 Matériel et Outillage	6 352,00
Autres immobilisations corporelles	**41 958,63**
21810000 Instal.gales, agenct, aménagt.div.	550,00
21820000 Matériel de transport	47 616,67
21831000 Matériel informatique	1 223,33
28182000 Amortis. matériel de transport	-7 431,37
Immobilisations en cours	
Avances et acomptes sur immobilisations corp.	
Immobilisations corporelles	**50 180,63**
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	**1 800,00**
27500000 Dépôts et cautionnements	1 800,00
Immobilisations financières	**1 800,00**
Actif immobilisé	**51 980,63**
Matières premières, autres approvisionnement	
En-cours de production de biens	
En-cours de production de services	
Produits intermédiaires et finis	
Marchandises	
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes versés sur commande	
Créances clients et comptes rattachés	**3 557,03**
4111GUAD GUADET JACQUES	3 557,03
Autres créances	**44 659,38**
4011SOCI SOCIETE D IMPORT LECLERC	61,50
43740000 Caisse de congés payés	22,00
44562000 TVA déductible sur immobilisations	0,33
44566000 TVA déductible sur autres biens et services (débits)	1 320,22
44567000 Crédit de TVA à reporter	13 743,00
44571120 TVA COLLECTE 20	0,41
44700000 Autres impôts taxes et verst. assim	752,02
45500000 Associés - comptes courants	28 759,90
Capital souscrit et appelé, non versé	
Créances	**48 216,41**
Valeurs mobilières de placement	**150,00**
50810000 Autres valeurs mobilières	150,00

BILAN-ACTIF	Net au 31/12/2022
Disponibilités	**24 391,62**
51200000 Banque	24 271,18
51200001 LA BANQUE POSTALE	117,11
53000000 Caisse	3,33
Divers	**24 541,62**
Actif circulant	**72 758,03**
Charges constatées d'avance	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	
Comptes de régularisation	
Primes de remboursement des obligations	
Ecarts de conversion - Actif	
Total Actif	**124 738,66**

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2022
Capital social ou individuel	**20 400,00**
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	20 400,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	**2 187,00**
10611000 Réserve légale proprement dite	2 187,00
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	**1 324,00**
11000000 Report à nouveau (solde créditeur)	1 324,00
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**3 704,13**
12000000 Bénéfice	3 704,13
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Capitaux propres	**27 615,13**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Autres fonds propres	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Provisions pour risques et charges	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	**54 756,74**
16400000 Emprunts Etablissements de crédit	54 756,74
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1 200,07**
4011LAPL LA PLATEFORME	0,07
4011SCIL SCI LES HANGARS DE JIMMY	1 200,00
Dettes fiscales et sociales	**3 794,88**
43100000 Sécurité sociale	1 021,05
43780000 Autres caisses	2 000,00
44400000 Etat - impôts sur les bénéfices	654,00
44571110 TVA COLLECTEE 10	119,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	**37 371,84**
41110000 Clients	37 371,84
Dettes	**97 123,53**
Produits constatés d'avance	
Ecarts de conversion - Passif	
Total Passif	**124 738,66**

Compte de résultat	du 01/01/2022 au 31/12/2022	%CA
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	**170 965,50**	**100,0**
70600010 PRESTATIONS EN SOUS TRAITANCE	69 048,52	40,4
70600020 Prestations de services 20 %	5 137,98	3,0
70610010 Prestations TVA 10%	96 779,00	56,6
Production vendue	**170 965,50**	**100,0**
Chiffre d'affaires net	**170 965,50**	**100,0**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et amortissements		
Transferts de charges		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation	**170 965,50**	**100,0**
Achat de marchandises	**-34 897,73**	**-20,4**
60700000 Achats de marchandises	-34 897,73	-20,4
Variation de stock (marchandises)		
Achats de mat. prem. et autres approv.		
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	**-57 327,60**	**-33,5**
60500000 Achats matériel et travaux	-2 463,48	-1,4
60611000 Fournitures Electricité	-1 318,60	-0,8
60614000 Fournitures Carburant	-6 038,43	-3,5
60615000 Fournitures Combustibles	-1 921,42	-1,1
60630000 Achats de petit équipement	-5 567,24	-3,3
60640000 Achats fournitures administratives	-189,52	-0,1
61100000 Sous-traitance générale	-9 502,96	-5,6
61320000 Locations immobilières	-11 000,00	-6,4
61350000 Locations mobilières	-1 038,16	-0,6
61550000 Entretien sur biens mobiliers	-9 526,43	-5,6
61560000 Maintenance	-840,00	-0,5
61600000 Primes d'assurance	-2 941,54	-1,7
62310000 Annonces et insertions	-4,86	0,0
62360000 Catalogues et imprimés	-491,48	-0,3
62510000 Voyages et déplacements	-1 076,92	-0,6
62570000 Réceptions	-166,50	-0,1
62600000 Frais postaux	-235,60	-0,1
62600001 TELECOMMUNICATION	-1 744,88	-1,0
62780000 Prestations de services bancaires	-1 259,58	-0,7
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	**-51 323,88**	**-30,0**
64110000 Salaires appointements	-43 079,03	-25,2
64120000 Congés payés	-4 632,85	-2,7
64140000 Indemnités et avantages divers	-3 612,00	-2,1
Charges sociales	**-15 626,79**	**-9,1**
64510000 Cotisations à l'URSSAF	-13 348,06	-7,8
64532000 Cotisations retraites (salariés)	-2 278,73	-1,3
Dotations aux amortissements sur immobilisations	**-7 431,37**	**-4,3**
68112000 Dotations aux amortissements sur immobil. corporel.	-7 431,37	-4,3
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		

Compte de résultat	du 01/01/2022 au 31/12/2022	%CA
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations d'exploitation	**-7 431,37**	**-4,3**
Autres charges		
Total des charges d'exploitation	**-166 607,37**	**-97,5**
Résultat d'exploitation	**4 358,13**	**2,5**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Différences positives de change		
Prod. nets sur cess. de VMP		
Produits financiers		
Dotations financières aux amort. et dép.		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières		
Résultat financier		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**4 358,13**	**2,5**
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les sociétés	**-654,00**	**-0,4**
69500000 Impôts sur les bénéfices	-654,00	-0,4
BENEFICE OU PERTE	**3 704,13**	**2,2**

SIG	du 01/01/2022 au 31/12/2022	%CA
Ventes de marchandises		
Coûts d'achat des marchandises vendues	**-34 897,73**	**-20,4**
60700000 Achats de marchandises	-34 897,73	-20,4
Marge commerciale	**-34 897,73**	
Production vendue	**170 965,50**	**100,0**
70600010 PRESTATIONS EN SOUS TRAITANCE	69 048,52	40,4
70600020 Prestations de services 20 %	5 137,98	3,0
70610010 Prestations TVA 10%	96 779,00	56,6
Production stockée		
Prouction immobilisée		
Consommation de matières et sous-traitance	**-2 463,48**	**-1,4**
60500000 Achats matériel et travaux	-2 463,48	-1,4
Marge de production	**168 502,02**	**98,6**
Chiffre d'affaires	**170 965,50**	**100,0**
Marge brute globale	**133 604,29**	**78,1**
Autres achats et charges externes	**-54 864,12**	**-32,1**
60611000 Fournitures Electricité	-1 318,60	-0,8
60614000 Fournitures Carburant	-6 038,43	-3,5
60615000 Fournitures Combustibles	-1 921,42	-1,1
60630000 Achats de petit équipement	-5 567,24	-3,3
60640000 Achats fournitures administratives	-189,52	-0,1
61100000 Sous-traitance générale	-9 502,96	-5,6
61320000 Locations immobilières	-11 000,00	-6,4
61350000 Locations mobilières	-1 038,16	-0,6
61550000 Entretien sur biens mobiliers	-9 526,43	-5,6
61560000 Maintenance	-840,00	-0,5
61600000 Primes d'assurance	-2 941,54	-1,7
62310000 Annonces et insertions	-4,86	0,0
62360000 Catalogues et imprimés	-491,48	-0,3
62510000 Voyages et déplacements	-1 076,92	-0,6
62570000 Réceptions	-166,50	-0,1
62600000 Frais postaux	-235,60	-0,1
62600001 TELECOMMUNICATION	-1 744,88	-1,0
62780000 Prestations de services bancaires	-1 259,58	-0,7
Valeur ajoutée	**78 740,17**	**46,1**
Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Charges de personnel	**-66 950,67**	**-39,2**
64110000 Salaires appointements	-43 079,03	-25,2
64120000 Congés payés	-4 632,85	-2,7
64140000 Indemnités et avantages divers	-3 612,00	-2,1
64510000 Cotisations à l'URSSAF	-13 348,06	-7,8
64532000 Cotisations retraites (salariés)	-2 278,73	-1,3
Excédent brut d'exploitation	**11 789,50**	**6,9**
Reprises sur charges et transferts		
Autres produits		
Dotation amortissements et provisions	**-7 431,37**	**-4,3**
68112000 Dotations aux amortissements sur immobil. corporel.	-7 431,37	-4,3
Autres charges		
Résultat d'exploitation	**4 358,13**	**2,5**
Quote-part résultat en commun		

SIG	du 01/01/2022 au 31/12/2022	%CA
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat courant avant impôts	**4 358,13**	**2,5**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	**-654,00**	**-0,4**
69500000 Impôts sur les bénéfices	-654,00	-0,4
Résultat de l'exercice	**3 704,13**	**2,2**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ABILLEX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 124 738,66 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 3 704,13 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices. et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Indicateur	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations gén., agencts. et amén. des constructions		1 870,00		1 870,00
Installations techn., mat. et out. industriels		6 352,00		6 352,00
Installations gén., agencts. et amén. divers		550,00		550,00
Matériel de transport		61 616,67	14 000,00	47 616,67
Matériel de bureau et infor., mobilier		1 223,33		1 223,33
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		71 612,00	14 000,00	57 612,00
Participations évaluées par mise en éq.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 800,00		1 800,00
Immobilisations financières		1 800,00		1 800,00
Total		73 412,00	14 000,00	59 412,00

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Indicateur	Immobilisati… incorporelles	Immobilisati… corporelles
Dotations de l'exercice		**7 431,37**
Compléments suite à réévaluation		
Dotations exceptionnelles		
Sur immob. amorties en dégressif		
Sur immob. amorties suivant autre méthode		
Sur immob. amorties en linéaire		**7 431,37**
Augmentations de l'exercice		
Sur immob. transférées		
Sur immob. mises au rebut		
Sur immob. cédées		

Amortissements des immobilisations

Indicateur	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations gén., agencts. et amén. des constructions				
Installations techn., mat. et out. industriels				
Installations gén., agencts. et amén. divers				
Matériel de transport		**30 719,44**	**23 288,07**	**7 431,37**
Matériel de bureau et infor., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		**30 719,44**	**23 288,07**	**7 431,37**
Participations évaluées par mise en éq.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
Immobilisations financières				
Total		**30 719,44**	**23 288,07**	**7 431,37**

Notes sur le bilan

Etat des provisions :

Indicateur	En début d'exercice	Dotations	Reprises	En fin d'exercice
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total				
Ventilation des dotations et reprises				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Notes sur le bilan

Charges à payer

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 400,00 euros décomposé en 680,00 titres.

Indicateur	Nombre de titres	Valeur nominale
Titres au début de l'exercice		
Titres émis au cours de l'exercice		
Titres remboursés au cours de l'exercice		
Titres en fin d'exercice		

Notes sur le bilan

Filiales et participations

Liasse fiscale

Identification	F-IDENTIF (2023)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation du déclarant :	528748296, ABILLEX, S01, 14 Rue Vitruve, PARIS, 75020, FR	
Référence d'obligation fiscale :	BIC1	
Code activité NAF :	4329A	
Désignation du conseil :		

B - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale :	BI
Régime fiscal :	RN
Code IS/IR - BIS (si catégorie fiscale = BIC/IS) :	IR
Cession / cessation d'activité ou décès de l'exploitant :	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :	NOR

C - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2022
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N :	12
Date d'arrêté provisoire des comptes :	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	
Durée de l'exercice ou période N-1(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) :	

D - MONNAIE	
Code monnaie :	EUR

BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX				N° 2031-SD (2023)
Option pour la comptabilité super-simplifiée :	☐	TVA :		☑
		Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage :		☐

A	IDENTIFICATION	
Adresse du domicile de l'exploitant :	14 Rue Vitruve, PARIS, 75020, FR	
Ancienne adresse en cas de changement :		
B	**DIVERS**	
Activités exercées (libellés) :		
Si vous êtes inscrit au répertoire des métiers :	☐	

C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)			Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)				4 358	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)					
	- Revenus exonérés de l'impôt sur le reve	a			
	à déduire : quote-part des frais et charges correspondants [1]	b			
	revenus nets exonérés (a – b)	c			
	- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d		total (c + d)	
3. Total				4 358	
4. Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 – col. 1) [2]				4 358	
4bis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 %					

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI	e	
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI	f	

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers [4]		à court terme et à long terme exonérées [5]		à long terme imposable à 12,8 % [4]	
à long terme différée de 2 ans (Art. 39 quindecies I-1 du CGI) [4]		dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 septies A du CGI) [5 bis]		dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quindecies) [5 ter]	

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprises nouvelles art 44 sexies	☐	ZRR art. 44 quindecies	☐	Zone franche d'activité art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs [6]	☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A	☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐				

Exo. ou abattement pratique [7] sur les plus-values imposables à 12,8 % ____ sur le bénéfice professionnel ____

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐

7.dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD) [8]	a – BÉNÉFICE		b – DÉFICIT		

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodecies) ____ Moins-values à court terme (Art. 39 duodecies) ____

- Plus-values

PV nettes long terme imposable à 12,8 % ____

- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) [9] sur le bénéfice non professionnel ____

8. Régime des sociétés de personnes[10]			
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés			
9. Comptabilité informatisée			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	Teogest
D. Contribution temporaire de solidarité			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

ECF	☐	**prestataire :**	
COMPTABLE			
Salarié(S) / Indépendant(I)			S
Adresse	CABINET MADANI GUILLOT, Comptable, SAS, 6 Rue Solferino, Aubervilliers, 93300, FR, 0188247197		
CONSEIL			
Salarié(S) / Indépendant(I)			
Adresse			
CGA			
Nom et adresse du CGA / OMGA, du viseur ou du certificateur conventionné			
Visa : CGA/OMGA			☐
Viseur ou certificateur conventionné			☐

BILAN – ACTIF								N° 2050-SD (2023)
							Néant	☐
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	1 870	AQ			1 870
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 352	AS			6 352
		Autres immobilisations corporelles	AT	49 390	AU	7 431		41 959
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	FINANCIÈRES(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	1 800	BI			1 800
TOTAL (II)			BJ	59 412	BK	7 431		51 981
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 557	BY			3 557
		Autres créances (3)	BZ	44 659	CA			44 659
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	CD	150	CE			150
		(dont actions propres: ...)						
		Disponibilités	CF	24 392	CG			24 392
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	72 758	CK			72 758
		Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
		Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	132 170	1A	7 431		124 739

Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations:		Stocks :		Créances :		

BILAN – PASSIF avant répartition										N° 2051-SD (2023)
									Néant	☐
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(	Dont versé	FA	20 400	)			DA	20 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport…								DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK		)			DC	
	Réserve légale (3)								DD	2 187
	Réserves statutaires ou contractuelles								DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		)			DF	
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		)			DG	
	Report à nouveau								DH	1 324
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)								DI	3 704
	Subventions d'investissement								DJ	
	Provisions réglementées *								DK	
	TOTAL (I)								DL	27 615
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs								DM	
	Avances conditionnées								DN	
	TOTAL (II)								DO	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques								DP	
	Provisions pour charges								DQ	
	TOTAL (III)								DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles								DS	
	Autres emprunts obligatoires								DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)								DU	54 757
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI		)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés								DX	1 200
	Dettes fiscales et sociales								DY	3 795
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								DZ	
	Autres dettes								EA	37 372
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)								EB	
	TOTAL (IV)								EC	97 124
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**								ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)								EE	124 739

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	97 124
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)									N° 2052-SD (2023)
								Néant	☐
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC	
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF	
			Services *	FG	170 966	FH		FI	170 966
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	170 966	FK		FL	170 966
	Production stockée *							FM	
	Production immobilisée *							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)							FP	
	Autres produits (1) (11)							FQ	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	170 966
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	34 898
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *							FW	57 328
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	
	Salaires et traitements *							FY	51 324
	Charges sociales (10)							FZ	15 627
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements *					GA	7 431
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)							GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	166 607
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								GG	4 358
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)								GV	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)								GW	4 358

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)			N° 2053-SD (2023)
		Néant	☐
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	654
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	170 966
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	167 261
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN	3 704

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
(6ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9) Dont transfert de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 [ ])	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6		Obligatoires	A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

IMMOBILISATIONS													N° 2054-SD (2023)
												Néant	☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								1		2		3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement						**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						**TOTAL II**	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	(	dont composants	L9		)	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	(	dont composants	M1		)	KM		KN		KO	
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		dont composants	M2		)	KP		KQ		KR	1 870
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants	M3		)	KS		KT		KU	6 352
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX	550
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	61 617
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD	1 223
	Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes							LK		LL		LM	
							TOTAL III	LN	0	LO		LP	71 612
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
	Autres participations							8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés							1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V	1 800
							TOTAL IV	LQ	0	LR		LS	1 800
							TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	0	ØH		ØJ	73 412

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
			Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorp. **TOTAL II**	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions – Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions – Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Constructions – Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH	1 870	MI		
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	IT		MJ		MK	6 352	ML		
	Autres immobilisations corporelles – Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	550	MO		
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	IV		MP	14 000	MQ	47 617	MR		
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 223	MU		
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG	14 000	NH	57 612	LI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	1 800	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ	0	NK	1 800	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	14 000	ØL	59 412	ØM		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							N° 2054 bis-SD (2023)
						Néant	☐
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col .1– col.2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
	1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
	2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
	3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AMORTISSEMENTS										N° 2055-SD (2023)
										Néant ☐
CADRE A	**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
TOTAL I		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	0	QI	7 431	QJ	0	QK	7 431	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	0	QV	7 431	QW	0	QX	7 431	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	0	ØP	7 431	ØQ	0	ØR	7 431	

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilie	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		**Total général non ventilé (NS + NT + NU)**	NY		**Total général non ventilé (NW – NY)**	NZ	

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN											N° 2056-SD (2023)
										Néant	☐
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
			- financières		UG		UH				
			- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD (2023)

Néant ☐

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
			1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	1 800	UV	1 800	UW	0	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	3 557		3 557		0	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY			0		0	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	22		22		0	
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM			0		0	
	État et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 064		15 064		0	
	État et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	752		752		0	
	État et autres collectivités publiques : Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	28 760		28 760		0	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX	VT	49 955	VU	49 955	VV	0	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max à l'origine	VG		0		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	54 757	54 757		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 200	1 200		
Personnel et comptes rattachés		8C		0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 021	3 021		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	654	654		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	120	120		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI		0		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 372	37 372		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	97 124	VZ 97 124		

RENVOIS							
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL									N° 2058-A-SD (2023)
								Néant	☐
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	3 704
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7	654
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	{ - imposées au taux de 0%						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme						WN	
	{ - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	4 358

II. DÉDUCTIONS	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *		WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)		WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
		- imposées au taux de 0 %	VZ	
		- imposées au taux de 19 %	WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *		ZY	
	Majoration d'amortissement *		XD	

Abattement sur le bénéfice et exonérations*										
	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5		XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)	YC				
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)	YD				
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{	Bénéfice (I moins II)	XI	4 358		
		Déficit (II moins I)			XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	4 358	XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

IV - EXTENSIONS	
RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	Montant
DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	Montant

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES	N° 2058-B-SD (2023)
Néant	☑

I.	SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)					K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)					K6		
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)					YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)					YK		

II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		

III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *	ZV		ZW		
Provisions pour risques et charges *					
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y		
Provisions pour dépréciation *					
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E		
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L		
	YN		YO		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau n° 2058-A-SD :		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

N° 2058-C-SD (2023)

Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS				
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2 187
					- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF	
				Report à nouveau		ZG	1 324
TOTAL I	ØF	0		(N.B : le total I doit être égal au total II) **TOTAL II**		ZH	3 511

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
	- Effets portés à l 'escompte et non échus						YS	
DÉTAIL DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	9 503
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	12 038
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV	
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	35 786
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	57 328
DÉTAIL DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE						YW	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX	
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	10 706
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	15 221

DIVERS								
	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *						ØZ	51 324
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%
	- Numéro de centre agréé *	XP		- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CG						RH	

RÉGIME DE GROUPE*									
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	4 358	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale	JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES	N° 2059-A-SD (2023)
Néant	☑

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE		**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***				
Prix de vente	Montant global de la plusvalue ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
7	8	9	10			11
Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
Total						

EXTENSION

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-value taxable à 19% (1)
	Court terme	Long terme			
		19%	15% ou 12,80%	0%	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT					N° 2059-B-SD (2023)
				Néant	☑

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Sur 10 ans				
	Sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Imposition répartie sur 10 ans ou autre durée					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐	

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT — N° 2059-B-2-SD (2023)

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Sur 10 ans				
	Sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Imposition répartie sur 10 ans ou autre durée					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME	N° 2059-C-SD (2023)
Néant	☑

	Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou de 12,8 % (2)	
(1) Entreprises soumises à l'IS	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)(1)	
(2) Entreprises soumises à l'IR	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS	N° 2059-D-SD (2023)
Néant	☑

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS		N° 2059-E-SD (2023)
Néant		☐
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	170 966
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	170 966
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	52 396
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	27 791
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	12 038
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
Total 3	OJ	92 225
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	78 740
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	78 740

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☐					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	170 966	Effectifs au sens de la CVAE *	EY			
Période de référence	GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022			
Date de cessation	HR						

VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		YP	8
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					N° 2059-F-SD (2023)
				Néant	☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	0

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme Juridique, Dénomination, SIREN, Adresse	Nombre de parts	% de détention

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom, Prénoms, Adresse	Naissance		Nombre de parts	% de détention
	Date	Département, Commune, Pays		
SINDRESTEAN LUCIA MARIOARA, Gérante, Mme, 14 rue Vitruve, paris, 75020, FR	07/03/1957	BAIA MARE, 99, RO	380	50
SINDRESTEAN COSMIN alexandru, associé, M, 14 rue Vitruve, paris, 75020, FR	15/01/1983	BAIA MARE, 99, RO	380	50

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS		N° 2059-G-SD (2023)
Néant		☑
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	P5	
Forme Juridique, Dénomination, SIREN, Adresse		% de détention

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX	N° 2067-SD (2023)

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS : v notice (1)

	NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ, ADRESSE COMPLÈTE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice (2))	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice (3))	Valeur des avantages en nature (v. notice (4))	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice (5))	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice (6))	aux véhicules et autres biens (v. notice (7))	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice (8))	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B – AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 243
Totaux	1 243

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice (1)) :			
Total des dépenses		**Bénéfices imposables (9)**	
- de l'exercice.....(total col. 9 + total col. 10) (10)	1 243	- de l'exercice..... (10)	4 358
- de l'exercice précédent (10)		- de l'exercice précédent (10)	
Date			
Nom et qualité du signataire		Lucia-Marioara SINDRESTEAN, Gérante, PARIS	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SARL ABILLEX
Au Capital de 20.400 Euros
Siège Social :
14 Rue Vitruve 75020 PARIS
RCS 528 748 296

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 02 juin 2023

En L'an Deux Mille Vingt-trois et le 2 juin à 10 heures

Les associés de la **SARL ABILLEX** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation à eux faite par le gérant conformément et aux dispositions des statuts.

SONT PRESENTS:

Madame SINDRESTEAN Lucia-Marioara Porteur de 340 Parts
Monsieur SINDRESTEAN Cosmin Porteur de 340 Parts

Représentant l'intégralité du Capital soit 680 parts

La séance est ouverte sous la Présidence de **Madame SINDRESTEAN Lucia-Marioara,**gérante.

Elle constate que tous les porteurs de parts représentant l'intégralité du Capital sont présents et que l'Assemblée peut valablement délibérer. Tous les membres présents reconnaissent avoir été régulièrement convoqués par la gérante et que la convocation comportait le rapport de la gérance ainsi que le texte des résolutions proposées.

La Gérante rappelle que l'Ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes annuelles

La gérante dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société
Le Bilan
Le compte de résultat et annexe d'exercice clos au 31/12/2022 ainsi que l'inventaire
Le rapport de la gérance
Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

La gérante déclare que les documents requis ont été adressé aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu

exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Première résolution

L'assemblée après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

En conséquence, l'assemblée donne quitus pour sa gestion au cours dudit exercice

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L213-19 u code decommerce telle qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter les bénéfices d'exercice clos le 31/12/2022 de la manière suivante :

Report à nouveau du bénéfice de l'exercice clos de 3 704.13 € dans leslivres comptable de 2023 en réserve légale

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture est signé
par tous les associés.

Fait à PARIS, le 6 juin 2023

Mr SINDRESTEAN Cosmin **Mme SINDRESTEAN Lucia-Marioara**



